

Raisonnement logique

Question 3

Marie doit à Sophie un capital égal à S euros. Pour lui faciliter le remboursement, Sophie propose à Marie l'échéancier suivant :

- Le premier mois : Marie réglera 200 euros.
- Chaque mois suivant : Marie réglera une somme de a euros de plus que le mois précédent.

On notera n le mois correspondant au dernier remboursement et r_i le règlement du mois numéro i (i variant de 1 à n).

À partir de ces informations, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. $r_n = r_1 + n \times a$	☐	☐
B. Si $S = 10\,320$ et $n = 24$ alors $a = 10$	☐	☐
C. Si $n = 12$ et $a = 20$ alors $S = 3\,720$	☐	☐
D. $S = \left[200 + (n - 1) \times \frac{a}{2} \right] \times n$	☐	☐